

Numéro du BEEFP 90-27a

Fort Lennox (Québec)

Caserne**ÉBAUCHE FINALE**

Saint-Paul-de-l'Île-aux-Noix

La construction de la caserne du fort Lennox a eu lieu entre 1825 et 1829, sous la supervision de divers officiers du génie, dont le capitaine P. Cole. Sa fonction première était d'abriter les soldats. Suite à la désignation du Fort-Lennox comme lieu historique national en 1922, le bâtiment a été utilisé comme entrepôt et salle à café. Entre 1940 et 1944, il a servi de dortoir aux réfugiés. Durant les étés de 1945 à 1948, la caserne a abrité les activités de la Jeunesse étudiante catholique. Aujourd'hui, on trouve une cantine et des toilettes publiques à l'extrémité sud du bâtiment, alors que le reste du rez-de-chaussée sert d'entrepôt et d'atelier. Une partie de l'étage abrite une reconstitution de dortoir des soldats au XIX^e siècle; le reste du plancher est inoccupé. La caserne est partie intégrante du lieu historique national du Fort-Lennox. Parcs Canada est responsable de la caserne. Consulter le rapport 90-27 du BEEFP.

Raisons de la désignation

La caserne du fort Lennox a été désignée <<édifice classé>> pour ses grandes qualités architecturales et environnementales, ainsi que pour l'importance du thème historique qu'il lui est associé.

Alors que les casernes sont généralement conçues comme de simples bâtiments fonctionnels, la caserne du fort Lennox arbore une allure grandiose. Sa conception esthétique reflète l'influence de l'architecture palladienne au Canada durant les premières décennies du XIX^e siècle. Son aménagement intérieur, qui devait permettre de loger le maximum de soldats, fait preuve d'une grande simplicité. La stabilité de cette caserne et le bon état de conservation des matériaux témoignent de la qualité de sa construction.

Le bâtiment que l'on surnomme <<la grande caserne>> domine le côté ouest du champ de parade. À peu de chose près, cette caserne a conservé son lien d'origine avec les autres bâtiments de la forteresse. À l'étage, l'installation muséologique qui illustre la vie quotidienne du simple soldat constitue un attrait certain pour les visiteurs.

La caserne du fort Lennox est aussi associée à la thématique de la défense du Canada. Suite à la guerre de 1812-1814, les officiers britanniques ont dû repenser la stratégie défensive pour arrêter toute progression ennemie par le lac Champlain et la rivière Richelieu. Ils ont alors décidé de construire une fortification à l'Île-aux-Noix plutôt qu'à Saint-Jean, à cause de ses nets avantages dans le cas d'une attaque navale. La caserne a contribué au rôle stratégique de cette fortification.

Éléments caractéristiques

La valeur patrimoniale de la caserne repose sur sa conception formelle, sur ses détails de construction, sur son organisation spatiale et sur les éléments qui font référence à ses fonctions d'origine. Elle repose également sur sa relation avec le terrain de parade et les autres bâtiments de la fortification.

Numéro du BEEFP 90-27a

Fort Lennox (Québec)

Caserne**ÉBAUCHE FINALE**

Saint-Paul-de-l'Île-aux-Noix

La caserne doit son allure grandiose à sa façade de dimensions imposantes, mais surtout à son avant-corps central orné d'un fronton à oculus d'inspiration palladienne. Comme autres traits distinctifs de cet édifice, on note sa composition symétrique, la répartition régulière des ouvertures, le toit à croupes, les cinq souches de cheminées, les meurtrières (murs latéraux et arrière) et l'imposant escalier extérieur situé sur l'élévation arrière. Toutes ces caractéristiques formelles sont à préserver. Si le toit devrait être refait, on devrait utiliser les matériaux et les techniques d'époque afin de maintenir l'intégrité du caractère architectural. Les fenêtres à petits carreaux jouent un grand rôle dans la composition de cet édifice et devraient être réparées ou remplacées par des copies conformes aux anciennes.

Les murs de la caserne arborent un travail de maçonnerie très bien exécuté qu'il faudrait préserver. Les pierres en bossage disposées en chaîne d'angle harpée contrastent avec la maçonnerie des pans de murs où les pierres sont posées à assises réglées. Pour préserver l'intégrité visuelle des murs, il est recommandé que le mortier de rejointoiement et les pierres de remplacement soient identiques aux matériaux anciens (composition, couleur, profil et type d'appareil). Il faudrait ainsi traiter tous les éléments métalliques contre la corrosion. Tous les éléments en bois et en brique qui font partie du concept structural d'origine mériteraient également d'être conservés.

L'intérieur de cette caserne est dépourvu de tout élément décoratif. Il serait préférable de préserver cette simplicité dans les aménagements futurs. La compartimentation des espaces, les murs épais, les voûtes et les meurtrières sont autant d'indices que la caserne pouvait servir de réduit. Il est donc recommandé de ne pas porter atteinte à l'intégrité de ces éléments. Par ailleurs, toute nouvelle utilisation, partielle ou globale, le bâtiment devrait pouvoir s'adapter à l'organisation spatiale existante et permettre d'intégrer les finis intérieurs d'époque encore en place. Sont à documenter et à préserver les cinq foyers, les portes en métal et leur quincaillerie ainsi que les anneaux ancrés dans les plafonds.

Le maintien de l'intégrité de l'environnement et des ouvrages défensifs entourant la caserne est grandement souhaitable. La relation de cette dernière avec les autres bâtiments de la fortification s'est maintenue au fil des ans. Il faudrait veiller à ce qu'aucune construction ne vienne perturber son environnement immédiat et sa relation avec le terrain de parade. L'introduction de concepts d'aménagement paysager qui dérogeraient du contexte militaire du lieu est à éviter.

Pour plus d'information, veuillez consulter le *Code de pratique du BEEFP*.

1999-05-04